

Introduction générale

PATRICK BOUCHERON

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (LAMOP)

Dans *L'Empire des signes*, Roland Barthes se fait l'ethnographe de sa propre désorientation. Elle est pour lui délicieusement libératrice : nous sommes en 1970, il vient de publier *S/Z*, soumettant une nouvelle de Balzac, *Sarrazine*, à une déconstruction structuraliste, et il n'ira sans doute jamais aussi loin dans la codification à bien des égards desséchante du texte. Or un voyage au Japon est l'occasion pour lui d'un bain de jouvence dans une langue inconnue. Celle-ci, explique-t-il dans un entretien accordé aux *Lettres françaises*, travaille à une éthique du signe vide : Barthes est frappé par ce qu'il appelle « l'extraordinaire finesse du traitement du signifiant » qui ne laisse aucune place au non-signé, mais il admire davantage encore le fait que cet empire des signes, ultimement, ne veut rien dire – au sens où il est un monde « strictement sémantique et strictement athée¹ ». C'est en cela qu'il diffère le plus de la symbolique occidentale qu'il espère alors fissurer par son entreprise, dirait Carlo Ginzburg, d'*estrangement*².

Il s'agit d'abord, dans ce cas, d'une expérience urbaine, ainsi que l'a montré Maurice Pinguet dans un beau texte récemment réédité³. Roland Barthes se décrit comme un flâneur égaré à Tokyo – et l'on sait bien que l'art de se perdre dans les villes est l'un des plus raffinés qui soit. La ville japonaise n'est pas *marquée*, et voilà pourquoi le voyageur occidental ne peut que s'y perdre. Il s'y perd de deux manières, ou plus précisément à deux échelles – que le sémiologue décrit tour à tour. Il y a d'abord le fait que les rues de la ville n'ont

-
1. Roland Barthes, « Sur "S/Z" et "l'Empire des signes" », entretien dans *Les lettres françaises*, 21 mai 1970 », repris dans *Ceuvres complètes*, éd. Éric Marty, vol. 3, *Livres, textes, entretiens, 1968-1971*, Paris, Seuil, 2002, p. 655-670, ici p. 667.
 2. Carlo Ginzburg, *À distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*, Paris, Gallimard, 2001 [1998], p. 15 et suiv.
 3. Maurice Pinguet, *Le texte Japon*, Paris, Seuil, 2009.

pas de nom : les habitants lui griffonnent des « dessins impromptus⁴ » pour représenter une adresse qui n'est pas nommée, mais figurée au cœur d'un système de repères visuels, de rues, de canaux. Ainsi, commente Barthes, on ne peut s'orienter dans cette ville « non par le livre, l'adresse, mais par la marche, la vue, l'habitude, l'expérience ; toute découverte y est intense et fragile, elle ne pourra être retrouvée que par le souvenir de la trace qu'elle a laissée en nous⁵ ».

Le second égarement est plus massif encore : on s'attend à trouver au centre de Tokyo ce qu'on trouve au cœur de toute ville occidentale, un centre plein que Barthes appelle un « lieu marqué ». S'y rassemblent et s'y condensent toutes les valeurs de la civilisation : la spiritualité, le pouvoir, la marchandise, la parole. Or au Japon, le centre ville est un centre vide, tout à la fois « interdit et indifférent ». C'est un lieu d'autorité, puisque « habité par un empereur que l'on ne voit jamais, c'est-à-dire, à la lettre, par on ne sait qui ». Il en figure donc « l'idée évaporée, subsistant là non pour irradier quelque pouvoir, mais pour donner à tout le mouvement urbain l'appui de son vide central, obligeant la circulation à un perpétuel dévoisement⁶ ».

Si j'ai souhaité introduire ces quelques remarques introductives par un tel exercice de désorientation, sans doute est-ce parce qu'il circonscrit assez bien, me semble-t-il, l'objet historique du volume collectif qu'on va lire. « Marquer la ville » : on aura d'emblée noté que c'est davantage un processus (et ce processus ne peut être naturellement que politique) qu'une typologie formelle qui rassemble ici les différents auteurs. Reste qu'en tant qu'historiens, nous n'avons guère le choix : il faut bien partir d'une description cartographique des empreintes du pouvoir sur la ville pour tenter de reconstituer le mouvement qui les y a laissés, exactement de la même manière que celle du chasseur qui, se penchant vers les traces de sa proie, en déduit que quelqu'un est passé par là, où comme l'archéologue dont la source ne peut être que « l'empreinte du passé marqué dans la matière⁷ ». De l'empreinte du pouvoir évidant le centre de la ville aux itinéraires discrètement réticulées qu'impose une forme urbaine dont les rues ne sont pas nommées, Roland Barthes décrit en somme les deux extrémités d'un arc que l'on ambitionne de parcourir dans son entier. Ainsi peut-on espérer définir une rhétorique de la puissance à partir du marquage de

4. Roland Barthes, *L'empire des signes* [1970], repris dans *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 3, p. 347-446, ici p. 376.

5. *Ibid.*, p. 381.

6. *Ibid.*, p. 374.

7. Carlo Ginzburg, « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », dans id., *Mythes emblèmes traces. Morphologie et histoire*, Lagrasse, Verdier/poche, 2010, p. 218-294 [1986] et Laurent Olivier, *Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, Paris, Seuil, 2008.

la ville par les pouvoirs urbains, et tenter d'y mesurer les parts respectives de la communication, de la persuasion, de l'intimidation ou de la propagande – que celle-ci soit implicite ou explicite.

Il s'agit donc avant tout d'inviter à une histoire matérielle, concrète, tangible, du marquage urbain, en ne présumant pas de la nature institutionnelle du pouvoir qui s'y exprime mais en partant simplement d'une phénoménologie : qu'est-ce qui, en ville, parle du pouvoir, à qui et « sur quel ton commande-t-il? » ajouterait volontiers Paul Veyne⁸. Cette sémiologie politique des espaces urbains doit pouvoir se lire à différentes échelles : des signes les plus discrets (enseignes, blasons, bornes) aux empreintes les plus massives que sont les manifestations architecturales de l'autorité. Mais si l'on doit varier les échelles, il faut également pouvoir reconnaître les différentes intensités du signal : décrire les effets massifs de sens (l'ombre portée d'une tour sur un quartier, ou du château sur la ville tout entière) qui peuvent entraîner des conflits majeurs dans l'occupation de l'espace, mais aussi les éléments tenus d'une « guérilla sémiologique » plus diffuse et à bas bruit (les marques gravées ou griffées sur la pierre, l'écrit éphémère ou les images peintes, voire le paysage sonore) qui participent aussi de la dispute des lieux⁹. Car nous partons sans doute de l'hypothèse que les expressions du pouvoir les plus véhémentes et les plus démonstratives ne sont pas nécessairement les plus convaincantes¹⁰.

De ce point de vue, il est possible sans doute de s'inspirer des travaux et des réflexions de ceux qui travaillent, aujourd'hui, l'espace public de nos villes contemporaines pour guider la réflexion¹¹. Car celle-ci a bien en point de mire la délimitation de l'espace public – ou plus précisément, des lieux publics, en tant qu'ils sont des portions d'espaces urbains, autour desquels se constitue politiquement une sphère publique, au sens abstrait d'*Öffentlichkeit* habermassien¹². Voilà pourquoi le parcours proposé dans le volume qu'on va lire commence par l'évocation de cette manifestation spectaculaire de la morsure seigneuriale des cités italiennes du *Trecento* par ces citadelles qui en blesse

-
8. Paul Veyne, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, 1976, p. 730.
 9. Patrick Boucheron, « Hof, Stadt und öffentlicher Raum. Krieg der Zeichen und Streit um die Orte im Mailand des 15. Jahrhunderts », dans Werner Paravicini, Jörg Wettlaufer (dir.), *Der Hof und die Stadt. Konfrontation, Koexistenz und Integration im Verhältnis von Hof und Stadt in Spätmittelalter und Früher Neuzeit*, 9, Thorbecke (Residenzenforschung, 20), 2006 p. 229-248.
 10. Patrick Boucheron, « L'implicite du signe architectural : notes sur la rhétorique politique de l'art de bâtir entre Moyen Âge et Renaissance », *Perspective*, 1, 2012, p. 173-180.
 11. Voir notamment, parmi une immense bibliographie, Thierry Paquot, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009.
 12. Patrick Boucheron, « Espace public et lieux publics : approches en histoire urbaine », dans id. et Nicolas Offenstadt (dir.), *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, PUF, 2011, p. 99-117.

l'unité civique (et dans ce cas le marquage est une forme de stigmatisation) et s'achève par l'étude de la représentation idéologique de la concorde urbaine exaltant la ville comme un seul et même espace public (et dans ce cas, la notion de marque s'applique à la ville tout entière).

Tel est précisément ce que les urbanistes appellent aujourd'hui le *branding*. C'est ainsi du moins que le théoriste Ruedi Baur, célèbre designer dont l'atelier *Integral Concept* s'est spécialisé dans la signalétique urbaine¹³. S'inspirant notamment des travaux de Pierre Legendre, il y analyse ce qu'il appelle les « écritures cérémonielles », paroles autorisées qui se déploient sur les territoires urbains pour les constituer en espace public, par opposition aux écritures sauvages et illégitimes qui marquent la ville. On pense ici évidemment aux travaux fondamentaux d'Armando Petrucci, qui a montré comment la cité médiévale cessait d'être ce corps écrit qu'elle fut durant l'Antiquité, et qu'elle redevient d'une certaine manière à la Renaissance, en Italie d'abord (le geste romain de Cola di Rienzo apparaissant bien ici, une fois de plus, comme inaugural), en Europe ensuite, lorsqu'elle met à nouveau en scène sa propre lisibilité¹⁴. Mais peut-être notre conception d'une ville médiévale comme une cité muette ne désigne-t-elle rien d'autre que notre propre incapacité à en déchiffrer les signes discrets.

On peut tenter d'établir une typologie de leurs fonctions pragmatiques. Dans le cas de la signalétique contemporaine, on en distingue essentiellement quatre : celle qui impose aux usagers de la ville un comportement particulier (injonctions, interdictions, appels à la prudence) ; celles qui identifient, différencient et hiérarchisent les espaces (c'est le marquage à proprement parler, depuis les noms de rues jusqu'au partitionnement au sol) ; celles qui fournissent au public une aide à la décision (information, localisation) ; celles enfin qui expliquent et commentent les objets urbains. Je les classe ici par ordre de pertinence décroissante pour l'histoire des villes préindustrielles qui nous intéressent. Car il convient sur ce point de revenir au dépaysement japonais de Roland Barthes : le centre est le lieu vide du pouvoir autour duquel s'enroule la vie urbaine ; les rues ne sont pas nommées et obligent à écrire la ville par ces fameuses « énonciations piétonnières » dont parlait Michel de Certeau¹⁵. Nous ne sommes pas avec la cité médiévale dans le même rapport d'*estrangement* qu'avec la ville japonaise, sans doute parce que ce que nous appelons

13. Ruedi Baur, *La loi et ses conséquences visuelles / Das Gesetz und seine visuellen Folgen*, Zurich, Lars Muller Publishers, 2007.

14. Armando Petrucci, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, XI^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1993 [1980].

15. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard (Folio), 1990, p. 147-154.

Moyen Âge est ce double rapport de mise à distance et de familiarité qui fait que nous y cherchons à la fois la généalogie de ce que nous fûmes et le miroir inversé de ce que nous ne sommes pas – le Moyen Âge comme enfance et comme antonyme de la modernité.

Or, si l'expérience de l'illisibilité d'une ville sans nom de rue, qui doit donc être parcourue pour être perçue de manière incidente, par cette douce violence qu'est l'incorporation, peut renvoyer à celle d'un habitant médiéval de nos villes occidentales, celle d'un centre évidé pour un pouvoir évité lui aurait été fondamentalement étrangère. Car la période envisagée ici est précisément celle au cours de laquelle les marques du pouvoir se resserrent au centre des villes pour irradier à partir de lui. Sans doute conviendrait-il d'interroger cette fausse évidence de la centralité du pouvoir – en la mettant notamment à l'épreuve d'une conception élargie des mondes médiévaux. Dans sa réflexion sur l'espace politique de la cité grecque, Jean-Pierre Vernant a montré comment le rapport d'équidistance des différentes parties de la ville à l'agora construisait l'isonomie constitutive du lien démocratique où « pour qu'il soit impossible de s'approprier le pouvoir, on le "dépose au centre"¹⁶ ». Les effets de capitalisation et de dispersion des marques de pouvoir dans l'espace urbain doivent aussi s'interpréter selon les logiques de distance et de défiance qui sont constitutives du pouvoir symbolique entre Moyen Âge et Renaissance. Car si l'on peut être tenté d'opposer des villes monarchiques où s'exprime de manière univoque le discours du pouvoir central (ou de ce « système social » qui se constitue autour de l'alliance entre le pouvoir royal et le patriciat urbain) à des villes italiennes caractérisées par le polycentrisme, la concurrence des pouvoirs et la pluralité des investissements urbains, l'inverse peut être également vrai. Que l'on songe par exemple à la « guerre des signes » que se livrent les différents pouvoirs laïcs ou ecclésiastiques à Paris ou à Londres¹⁷, ou à l'inverse, à l'unification symbolique de l'espace vénitien unanimement soumis au marquage du lion de Saint Marc, qu'une ordonnance d'Udine datée de 1482 définit comme « l'ombre et l'étendard » sous la protection desquels se situe la cité de Terre Ferme¹⁸.

Tel est sans doute le principal point d'articulation de ce volume avec le programme qui l'englobe, « les vecteurs de l'idéal ». Son titre, on le sait, renvoie à une tradition intellectuelle de critique de l'anthropologie structurale. Il s'agit

-
16. Pierre Rosenstiehl, « Déposé au centre, le butin n'appartient plus à personnes. *Lectures* », dans Maurice Olender, François Vitrani (dir.), *Jean-Pierre Vernant dedans-dehors*, Paris, Seuil (Le genre humain, 53), 2013, p. 145-149.
 17. Jean-Philippe Genet, « Londres est-elle une capitale? », dans *Les villes capitales au Moyen Âge. Actes du XXVI^e Congrès de la SHMESP (Istanbul, 1^{er}-6 juin 2005)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 155-185.
 18. Andrea Martignoni, « Des lions dans la ville : Triomphe et décadence de l'image de saint Marc dans la Terre Ferme (xv^e-xvi^e siècles) », *Memini*, 13, 2009, p. 47-65, ici p. 64.

bien d'approcher le pouvoir symbolique, et non l'imaginaire du pouvoir, selon une distinction entre le symbolique et l'imaginaire que Maurice Godelier a encore récemment, et vigoureusement réaffirmé. L'imaginaire est un monde idéal, fait d'images, de pensées, de valeurs, d'intentions, de jugements : autant de réalités mentales, qui restent confinées dans l'esprit des individus, tant que ne se développe pas, précisément, une mise en partage symbolique. « Le domaine du symbolique, c'est l'ensemble des moyens et des processus par lesquels des réalités idéelles s'incarnent à la fois dans des réalités matérielles et des pratiques qui leur confèrent un mode d'existence concrète, visible, sociale¹⁹. » Autrement dit, pas d'existence manifeste de l'imaginaire, pas d'efficacité sociale de ses réalités idéelles sans pouvoir symbolique. Cette efficacité est sociale, car – note Godelier – affirmer la part idéale des constructions politiques n'empêche pas de reconnaître que les conséquences sociales des pratiques symboliques ne sont, elles, « ni imaginaires ni purement symboliques²⁰ ».

Voici pourquoi l'histoire du pouvoir symbolique entre Moyen Âge et Renaissance que nous proposons d'engager, dans cette perspective d'anthropologie culturelle, est pleinement une histoire sociale, et une histoire sociale du politique. La notion de « vecteurs de l'idéal » permet de décliner la gamme du système de communication médiéval, en n'oubliant pas, notamment, la performance musicale. On est bien, avec la question urbaine, à mi chemin entre le matériel et l'idéal : les politiques architecturales ne sont pas d'emblée des pratiques symboliques, elles sont motivées par une gamme variée et complexe d'intentions, de calculs, de stratégies, pensées ou impensées, dont les conséquences ne sont, pour reprendre l'expression de Maurice Godelier, « ni imaginaire ni purement symbolique ». L'analyse symbolique des formes architecturales, de la manière dont elles sont parcourues ou mises en sons, peut aisément verser dans une sorte de fonctionnalisme paradoxal, qui oublie les fonctions urbaines pour ne retenir que la fonction symbolique des objets urbains, ou de leurs agencements en ville. Or, les politiques urbaines ne sont pas des simulacres de la puissance. On ne construit pas une fontaine pour délivrer un message politique ; on la construit pour répondre à un besoin social, et la réponse à ce besoin a une implication politique.

La sémiologie des espaces urbains que l'on proposera ici entend donc se mettre au service d'une histoire sociale du consentement au pouvoir. Et ce dans une longue durée qui, du XIII^e au XVI^e siècle, n'est pas seulement celle de la mise

19. Maurice Godelier, *Aux fondements des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 38.

20. *Ibid.*, p. 39.

en forme de l'ordre urbain conjointement à la construction de l'État, mais qui concerne aussi l'histoire du rapport symbolique lui-même. Voici pourquoi il est plus sur et plus économique, du point de vue euristique, de penser dans les catégories du temps et de faire sienne la théorie médiévale de la signification plutôt que de projeter sur elle l'herméneutique des modernes²¹. La philosophie médiévale est, on le sait, pour une grande part une philosophie du signe, et de l'efficacité du signe, et la question de son déchiffrement est au cœur de la pensée de la Renaissance²². Or le XIII^e siècle est le temps des marques d'identification symbolique parce qu'il est fondamentalement le temps du marquage. Stigmatisation glorieuse ou infamante, on marque les corps en même temps que la ville se marque. Sans doute y a-t-il à penser à partir de cette analogie : dans sa thèse récente consacrée à la décoration sculptée des maisons médiévales, Cécile Bulté envisage les petites figures, parfois grotesques, qui timbrent façades et poteaux d'angles en tant qu'elles participent à « la proto-histoire de la signalétique²³ ». Elles donnent à voir au seuil de la *domus* les marques d'identité et d'appartenances qui sont à l'édifice ce que le tatouage est à l'enveloppe corporelle.

La notion de marquage conduit donc à celle d'empreinte, qui en est la forme la plus archéologiquement massive, la plus évidente, la plus durable également. En parlant d'empreinte monumentale du pouvoir sur la ville, sans doute envisage-t-on d'abord la capacité des pouvoirs souverains à faire corps avec la ville qu'ils dominent ou qu'ils gouvernent. Encore doit-on pouvoir distinguer deux stratégies d'investissement politique de l'espace, notamment par l'empreinte palatiale : la première est d'empilement, où il s'agit de construire la ville sur la ville en réinvestissant ses lieux de pouvoir, la seconde est d'extension, répugnant au contraire à imposer son autorité autrement que par la consommation d'espace. Les pouvoirs médiévaux occidentaux ont longtemps privilégié la première (si l'on excepte le cas des villes impériales de l'Occident islamique) mais les bouleversements politiques de la seconde moitié du XV^e siècle s'accompagnent d'un essor de la seconde²⁴. Mais dans les deux cas, ce qui est en cause est bien le rapport entre le corps urbain et le corps du roi – et

-
21. Patrick Boucheron, « Connotations, accentuations, signatures. Remarques conclusives », *Annali di Storia moderna e contemporanea*, 16, 2010 (*Atti del Convegno "Immagini, culti, liturgie: le connotazioni politiche del messaggio religioso / Images, cultes, liturgies : les connotations politiques du message religieux"* [Milano, 3-5 ottobre 2009]), p. 473-481.
22. Irène Rosier Catach, *La parole efficace. Signe, rituel, sacré*, Paris, Seuil, 2004.
23. Cécile Bulté, *Images dans la ville. Décor monumental et identité urbaine en France à la fin du Moyen Âge*, thèse d'histoire de l'art, université Paris 4, dir. Fabienne Joubert, 2012, vol. 1, p. 302.
24. Patrick Boucheron, Jacques Chiffolleau (dir.), *Les palais dans la ville. Espaces urbains et lieux de la puissance publique dans la Méditerranée médiévale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2004.

tandis que l'ordre classique se fonde, comme l'a montré Louis Marin, sur des principes de simulacre et de duplication (que l'on songe par exemple à la multiplication des statues équestres du souverain censés palier symboliquement à l'absence du roi), le système de communication médiéval ne peut vraiment se passer de la présence réelle du roi. La notion d'empreinte s'en trouve transformée, acquérant un sens plus subtil. Sur le modèle de la frappe monétaire qui garantit à la fois l'unicité de la matrice et sa reproduction indéfinie par contact, Georges Didi-Huberman a pu analyser la magie essentiellement politique des empreintes : « une adhérence capable de dissémination²⁵ ».

On rejoint ici le concept de signe, qui a évidemment une longue tradition médiévale, mais dans lequel on doit aussi reconnaître la fascination proprement renaissante pour la signature. Dans *Les mots et les choses*, Michel Foucault a justement insisté sur l'importance cruciale qu'a le *De signatura rerum naturalium* de Paracelse dans l'épistémé de la Renaissance. Toute chose est marquée d'un signe qui révèle, à qui sait le lire, sa qualité invisible, puisqu'« il n'est rien d'extérieur qui ne soit une annonce de l'intérieur » : il y a donc une ressemblance essentielle entre le signe et la chose désignée²⁶. Mais si l'on peut dire que celle-ci est signée, c'est au sens où elle est datée – c'est-à-dire qu'elle transporte toujours avec elle la date de son émergence. C'est en ce sens que l'on peut parler de trace²⁷. L'expression s'entend de bien des manières, mais on l'utilisera dans le sens désormais habituel pour les historiens de l'urbain : celui qu'a notamment forgé Bernard Lepetit lorsqu'il a parlé des traces de la ville comme des formes urbaines ayant survécu à des fonctions et que l'urbanisme a pour vocation de réaffecter au présent de la ville²⁸.

Agencés en cinq grands ensembles, les contributions que l'on va lire proposent une mise en mouvement de ces notions (marque, empreinte, signe, trace) qui, prises isolément, pourraient sembler statiques. Avec le premier regroupement consacré à l'empreinte du pouvoir sur les espaces urbains, on prend appui sur le plus tangible, le plus évident, le plus brutal également :

25. Georges Didi-Huberman, *La Ressemblance par contact. Archéologie, anachronismes et modernité de l'empreinte*, Paris, Minit, 2008, p. 73.

26. Michel Foucault, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p. 41.

27. Giorgio Agamben, « Théorie des signatures », dans id., *Signatura rerum. Sur la méthode*, Paris, Vrin, 2008, p. 37-91.

28. Bernard Lepetit, « Une herméneutique urbaine est-elle possible? », dans id. et Denise Pumain (dir.), *Temporalités urbaines*, Paris, Anthropos, 1993, p. 287-299. Pour une réflexion sur le rapport que cette conception de la trace entretient avec celle de Walter Benjamin, je me permets de renvoyer à Patrick Boucheron, « La trace et l'aura. Un court-circuit de Walter Benjamin », dans *Faire profession d'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 7-36.

l'ombre portée du château sur la ville. L'observatoire italien paraît privilégié, du fait de la précocité de l'expérience des citadelles seigneuriales. En 1346, Lucchino Visconti impose à la place de Parme la forteresse qu'on appelle *Stainpace*; en 1355 celle que Bernabò inflige à Bergame se nomme *Firma fides*²⁹. La dénomination participe ici de la persuasion architecturale : l'empreinte du pouvoir scelle la ville, au double sens du sceau de majesté qui lui impose la *fides* et du verrou qui la tient en respect. Ce qui est en jeu ici est aussi la capacité qu'a cette empreinte du pouvoir à s'étaler et essaimer : par la dispersion des « marques de château », par la duplication architecturale (d'où le cas des hôtels particuliers) mais aussi par l'homogénéisation sociale de ses entours en des quartiers princiers qui deviennent des « poches de pouvoir³⁰ ».

Ce que l'on observera ici est sans doute une dynamique architecturale et urbaine mais également, de manière indissociable, l'aventure des mots qui l'énonce. Car l'analyse que font les historiens des citadelles seigneuriales est évidemment dépendante de la signification qu'en ont donné les acteurs en situation, notamment lorsqu'ils les prenaient pour cibles lors des insurrections urbaines. Cette sémantisation sociale à chaud a été relayé par la mise en mots des chroniqueurs, puis des théoriciens, et notamment d'Alberti, qui a fait de la *rocca* l'archétype de la marque maléfique du pouvoir stigmatisant la ville. Le marquage ne réside pas seulement ici dans l'empreinte topographique, mais dans la violence faite au passé citadin. C'est ainsi que cette première séquence est mue par ce marquage immatériel qu'est le pouvoir de nomination : donner des noms aux lieux, qualifier la ville – dans son entier ou par parties – c'est déjà opérer une transformation des espaces et de leurs usages. De la stigmatisation de certains lieux et quartiers à leur « requalification » éventuelle (deux termes qui, de manière significative, sont utilisés par les urbanistes aujourd'hui pour désigner une opération qui est à la fois énonciative et architecturale), il existe toute une gamme de pratiques sociales proprement performatives, pour lesquelles dire la ville c'est d'une certaine manière la faire.

Mais celle-ci n'est évidemment jamais faite une fois pour toutes et c'est la coexistence des temporalités dans le présent de la ville qui affecte le mouvement de la deuxième partie. Les mots, comme les images d'ailleurs, servent à dire ce travail de la durée qui atténue ou accentue le marquage, l'efface ou le réactive, le surcharge de connotations supplémentaires ou opère une resémantisation complète. Le marquage peut survivre au pouvoir qui l'a fait naître du

29. Voir *infra*, p. 43-61, la communication de Nadia Covini.

30. Manfredo Tafuri, *Ricerca del Rinascimento. Principi, città, architetti*, Turin, Einaudi, 1992, p. 89 et suiv. Voir aussi Patrick Boucheron, Marco Folin (dir.), *I grandi cantieri del rinnovamento urbano. Esperienze italiane ed europee a confronto (secoli XIV-XVI)*, Rome, École française de Rome (Collection de l'EFR, 455), 2011.

fait de la durée des objets urbains et de l'insistance monumentale : telle est l'une des spécificités de l'espace urbain qui juxtapose toujours plusieurs temporalités ajustées. Dès lors, la marque (ou l'empreinte) devient une trace. Et celle-ci demeure disponible à d'autres affectations, à d'autres interprétations, à d'autres investissements politiques et sociaux. En Italie, c'est la question de la strate communale et de la manière dont la seigneurie en discrimine l'héritage qui constitue la clef de cette dynamique. Mais on verra comment d'autres contextes politiques (notamment celui de la guerre et de la paix pour les villes françaises) peuvent faire jouer différemment cette configuration.

La troisième dynamique proposée est plus évidente encore : c'est celle de la mise en mouvement de la ville par le tracé des parcours de ses habitants. Il est possible, par exemple, de faire une description des différents territoires de la ville à partir de la gestualité qu'ils encouragent ou qu'ils prohibent. Les statuts urbains sont souvent très précis sur la discipline des corps qu'entraîne par exemple la définition d'un espace public qu'énoncent ce qu'Élisabeth Crouzet-Pavan appelle des « récits d'espaces³¹ ». Dès lors, le marquage s'attaque bien aux corps, et aux mots qui les disent. Dans leurs gestes quotidiens, mais aussi dans leurs parcours, les citoyens marquent la ville qu'ils habitent et dont ils usent. Mais ils reçoivent aussi – et produisent parfois – d'autres formes de marquage urbain : c'est le cas des grandes cérémonies publiques dont on tentera de décrire la logique territoriale. On sait, par exemple, que la politique de réinvestissement des papes dans la Rome du xv^e siècle est passée par des pratiques processionnelles d'abord frôleuses, puis de plus en plus intrusives, les itinéraires festifs et les architectures éphémères – et l'on retrouve ici le thème des arcs de triomphe qui va nous arrêter – préparant la voie en somme à l'aménagement réel de la ville. Des formes architecturales de la scénographie urbaine jalonnent ces parcours : si le motif de la porte d'enceinte ne s'était jamais vraiment absenté du paysage urbain médiéval, celui de l'arc de triomphe connaît un retour à la Renaissance, ce réinvestissement symbolique ouvrant la voie à d'autres métamorphoses formelles.

Mais investir la ville, c'est aussi en occuper le paysage sonore – et c'est à cette mise en mouvement par la mise en son des espaces publics que sont consacrées les études rassemblées dans la quatrième partie de ce volume. Il ne s'agit pas seulement ici de réintégrer la musique dans le système de communication médiéval à la place qui lui revient (c'est-à-dire l'une des toutes premières), mais bien d'envisager toutes les pratiques sonores qui participent à la délimitation

31. Élisabeth Crouzet-Pavan, « "Pour le bien commun"... À propos des politiques urbaines dans l'Italie communale », dans ead. (dir.), *Pouvoir et édilité. Les grands chantiers dans l'Italie communale et seigneuriale*, Rome, École française de Rome (Collection de l'EFR, 302), 2003, p. 11-40.

des espaces urbains. Des cloches aux cris, il existe bien un marquage sonore des territorialités, qui oriente et ordonne les parcours de la ville – que l'on songe par exemple au *Dit des cris de Paris* du XIII^e siècle, déambulation chantée dans les rues de la capitale³². Autant de pratiques sociales qui participent de la définition d'un temps propre de la ville. Celle-ci peut apparaître, comme l'a montré Florence Alazard pour la Venise du XVI^e siècle, comme un seul et même instrument de musique qui résonne de milles harmonies³³. Voici pourquoi, bien avant que la Renaissance et son primat d'un ordre visuel n'impose d'autres principes (régularité, symétrie...), l'harmonie et la concorde sont au Moyen Âge des métaphores de l'ordre social³⁴.

Restait à élargir le propos et à saisir cette concorde urbaine dans sa capacité à faire de la ville tout entière une *marque* au sens publicitaire – c'est-à-dire le signe de sa propre puissance. On se situe ici au-delà d'une problématique du « logo » urbain (dont le lion de saint Marc est, au Moyen Âge, le modèle indépassable) mais bien dans celui de l'image de la ville, au sens où Gérard Labrot l'avait défini dans son grand livre, *L'image de Rome*. L'image d'une ville, écrivait-il, n'est en rien une représentation. Elle est « instrument d'intervention et de contrôle³⁵ » qui imprime sa marque sur les esprits de ceux qui la visitent et qui, la visitant, se soumettent à elle. Car il ne s'agit évidemment pas d'envisager la ville comme la cire inerte qui reçoit l'empreinte du pouvoir : elle est en elle-même signe et trace et la société urbaine qui l'habite, la façonne et l'énonce constitue, cela va sans dire, le principal acteur de cette histoire du pouvoir symbolique que l'on entend mener. Si le pouvoir marque la ville, c'est parce que la ville a le pouvoir de marquer ceux qui l'habitent et la parcourent par ce que Roland Barthes appelait, à Tokyo, le « souvenir de la trace qu'elle a laissée en nous³⁶ ».

32. Laurent Vissière, « La bouche et le ventre de Paris », *Histoire urbaine*, 16, 2006, p. 71-89.

33. Florence Alazard, *Art vocal, art de gouverner. La musique, le prince et la cite en Italie à la fin du XVI^e siècle*, Paris, Minerve, 2002.

34. Carlo Ginzburg, « Distance et perspective. Deux métaphores », dans id., *À distance*, op. cit., p. 147-164.

35. Gérard Labrot, *L'image de Rome. Une arme pour la Contre-Réforme, 1534-1677*, Seyssel, Champ Vallon, 1987, p. 24.

36. Roland Barthes, *L'Empire des signes*, op. cit., p. 381.

